

# MAISON DE LA COMPTA

## OFFRE DE FORMATION ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISE

### OBJECTIF GENERAL :

Donner aux personnes engagées dans un projet de création d'entreprise les compétences et aptitudes nécessaires (juridiques, comptables et financières, commerciales, administratives, etc.) pour créer les conditions de la réussite de leur projet sur le long terme

### OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Savoir évaluer la faisabilité de son projet et sa viabilité par la conception du business plan
- Choisir la forme juridique et le modèle fiscal adaptés à son activité
- Appréhender les principes comptables pour dialoguer avec les banques et investisseurs
- Élaborer une stratégie marketing et commerciale au lancement de l'activité
- Communiquer efficacement pour « raconter » et « vendre » son projet
- Identifier et pouvoir activer les leviers nécessaires pour démarrer son activité et anticiper son développement

### PARTICIPANTS :

Personnes engagées dans une démarche de création d'entreprise suffisamment mure

### PREREQUIS :

- Avoir un projet solide et réaliste de création ou de reprise d'entreprise
- Être doté d'un ordinateur et d'une connexion internet fluide (dans le cas de formations distancielles)

### DUREE :

50 heures (soit 14 demi-journées de formation, 12 demi-journées de 3h30 et 2 demi-journées de 4h)

En fonction de l'analyse de besoins, cette durée peut être majorée d'une à 3 journée.

Un RV de suivi à 6 mois (2 heures) est prévu pour assurer un suivi personnalisé à moyen terme pour dresser un bilan d'étape de la mise en œuvre du projet entrepreneurial et approfondir certains points de la formation permettant de soutenir la pérennité du projet.

### CONTACT, MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Tout prospect désireux de faire participer à la formation doit contacter l'organisme La Maison de la compta à l'adresse électronique suivante : [antoine.guidez@maisondelacompta.com](mailto:antoine.guidez@maisondelacompta.com)

Après vérification de l'adéquation des attentes du client avec la finalité et la nature de la prestation proposée (incluant une vérification des prérequis), cette dernière pourra être menée dans un délai de 15 jours en moyenne.

### CONTENU DE LA FORMATION :

Méthodes et outils pour consolider une étude de faisabilité - Analyse Marketing - Construction du business plan - Les statuts juridiques existants (avantages et inconvénients) et clés pour choisir le statut le plus adapté à son projet - Les opérations d'immatriculation juridique (procédures et formalités) - Bases comptables et outils de gestion de l'entrepreneur

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Conçue sur des groupes de taille très restreinte (1 à 5 participants maximum), la pédagogie mise sur l'interactivité, le dynamisme de groupes à des fins opérationnelles et l'individualisation de l'approche.

Le format distanciel synchrone est privilégié pour ces mêmes raisons (utilisation de Google meet), avec des messages concis et efficaces.

La formation n'échappe pas à de courts temps théoriques destinés à délivrer les connaissances essentielles mais donne une large part à la pratique, avec des illustrations concrètes, des exercices pragmatiques et des mises en situations calées sur le projet entrepreneurial des bénéficiaires.

Les méthodes utilisées mettent donc l'accent sur la pédagogie active et la pédagogie expérientielle.

L'intervenant dispose de solides connaissances en matière de création et gestion d'entreprises (cf. profil LinkedIn d'Antoine GUIDEZ).

Des supports pédagogiques sont remis aux participants : memos, exercices et cas pratiques, simulateurs, guides, etc.

### EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS PAR LES BENEFICIAIRES :

Le niveau à l'entrée des bénéficiaires est évalué lors de l'analyse de besoins à la faveur de discussions itératives (avant de la contractualisation de formation). Cette analyse est consolidée le jour-même de la formation avec les bénéficiaires au moment de la phase introductive de la première demi-journée.

Les échanges avec les bénéficiaires tout au long de la formation, complétées par les exercices pratiques, permettent au formateur d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques opérationnels par chaque bénéficiaire.

Un QCM de fin de formation permet de s'assurer, formellement, que les compétences visées ont été acquises.

Enfin, les bénéficiaires auto-évaluent l'atteinte des objectifs opérationnels lors du questionnaire de satisfaction de fin de formation, questionnaire qui leur permet, en outre, de faire part de leur niveau d'appréciation de la qualité de la formation dispensée

Un certificat de réalisation de la formation est remis à chaque participant.

### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La Maison de la compta développe une stratégie inclusive visant à faire bénéficier ses formations au plus grand nombre.

En cas de situation de handicap, le bénéficiaire concerné a la possibilité de faire valoir ses besoins spécifiques afin que La Maison de la compta déploie, en lien avec les acteurs institutionnels du handicap, les

modes de compensation nécessaires pour aménager la prestation à ces besoins ou, le cas échéant, orienter le bénéficiaire vers une prestation alternative davantage en adéquation avec sa situation.

Pour cela, le référent handicap doit être consulté au plus tôt de la démarche pédagogique : [antoine.guidez@maisondelacompta.com](mailto:antoine.guidez@maisondelacompta.com)

#### CONDITIONS TARIFAIRES :

Le montant de 1500 euros TTC par bénéficiaire pour une formation de 50 heures est fourni à titre indicatif.

Le tarif de la prestation est à négocier avant la contractualisation de la formation.

Il dépend du nombre de bénéficiaires formés, de la durée retenue pour la formation et des adaptations spécifiques qu'impliqueraient les attentes du commanditaire et les besoins des bénéficiaires.

En tout état de cause, le tarif TTC sera communiqué avant signature du contrat de formation.

Dernière mise à jour : le 12 Décembre 2023